

MÉLANGES

La mort de Sanson Napollon à Tabarca

Plusieurs siècles d'efforts, souvent héroïques, ont préparé la domination de la France sur l'Afrique du Nord. Henri IV a eu dans cette longue préparation un rôle trop ignoré. Avec une vue très nette des besoins de notre commerce, il eut le premier l'idée de convertir en établissements royaux les factoreries maintes fois abandonnées, toujours misérables, fondées par trois Français (1), sur la côte barbaresque, au début du xvi^e siècle.

En 1604, la concession des territoires nécessaires fut accordée par le Sultan à François Savary de Brèves. M. de Grammont a longuement exposé les intrigues qui retardèrent l'exécution du traité (2). Ce n'est que longtemps après la mort du roi que ses projets purent être repris.

Sanson Napollon (3), qui avait succédé à Savary de Brèves obtint de la Porte, en 1626, des ordres précis pour l'exécution du traité (4). Dès 1629, il commença avec un

(1) L. Ch. Féraud, *Histoire de la Calle*, Alger, 1878, p. 92. Cf. P. Masson, *Les Compagnies de corail*; Grandchamp, *La France en Tunisie à la fin du XVI^e siècle*, p. XV-XXI et p. 163-221.

(2) *Histoire d'Alger sous la domination turque*, 1887, passim.

(3) H. de Grammont, *Relations entre la France et la Régence d'Alger...*, II. *La mission de Sanson Napollon*, Alger, 1880. — Cf. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peïresc*, I, 1888, p. 318; Péliissier, *Mém. historiques et géographiques sur l'Algérie*, p. 250-252.

(4) Sur les négociations de Napollon, voyez *Bib. de Carpen-*

zèle incomparable les constructions nécessaires au nouveau port français.

En quelques mois un véritable *emporium* fut créé dont la prospérité ne devait pas être, hélas, de longue durée. Pour faire cesser la concurrence faite au commerce français par les comptoirs génois de l'île de « Tabarque », Napollon décida de s'emparer de celle-ci. Il fut tué dans l'attaque de l'île (11 mai 1633), et son œuvre, première tentative de réalisation des beaux projets de Henri IV, périt avec lui (1).

De cette mort lamentable, j'ai retrouvé à la Bibliothèque de Carpentras (2), dans les papiers de Peiresc (3) un récit qui me paraît devoir intéresser les lecteurs de la *Revue Africaine* (4).

« Monsieur mon cousin. J'ay receu celle qu'il vous
« a pleu m'escripre par le Dragon et des mains de mon
« fils Lazarin que j'ay envoyé au bastion et retenu Henry
« ici avec moy. Vous apprendrez la nouvelle comme
« M. Sanson a esté tué avec tous ceux de sa troupe hor-
« mis quatre qui sont prisonniers à Tabarque et celluy
« qui menoit l'affaire qui s'est faict Turc et un genevois
« qui se sauva à la nage. Cet homme a cherché la mort
« pour son trop de courage. Je suis esté trois fois avec
« luy pour exécuter l'affaire ; une fois sommes esté dés-
« couvertz par une sentinelle ; une aultreffois le mauvais

tras, ms. 1879, f° 13, une lettre inédite d'A. Gazille à M. de Valavez, datée du 30 janvier 1627 et ms. 1877, passim, de nombreux documents, pour la plupart déjà utilisés.

(1) H. de Grammont, *Histoire d'Alger*, p. 174-175.

(2) *Bib. de Carpentras*, ms. 493, f° 213 (copie due à l'un des secrétaires de Peiresc) ; cf. L. Poinssot, *Rev. Henri IV*, 1906, p. 272-274.

(3) Sur les rapports de Peiresc et de Napollon, voyez lettres de Peiresc à Napollon (*Bib. de Carpentras*, ms. 1877, f°s 569 et sq.) ; inscriptions adressées par Napollon à Peiresc. (L. Poinssot, *Mém. des Antiquaires de France*, LXII, 1903, p. 157-158).

(4) Cf. à ce récit, celui de la *Gazette de France* année 1633, p. 235, et *Mémoires du chevalier d'Arvieux*.

« temps ne voulut permettre aborder terre et nous fallut
« courir jusques à Cau Nègre; et l'autre fois celuy qui es-
« toit d'accord avec nous, comme nous abbordasmes terre
« et du costé d'un grand baux qu'il falloit monter plus
« de douze brasses d'haulteur et entrer par une clede,
« ayant les limes pour couper le fer sans bruit, nous dit
« de s'en retourner à cause que son camarade n'estoit
« pas d'accord avec luy et donnasmes quatre ou cinq
« coups contre des rochers que pensions tous demeurer
« là avec la frégatte, et Marc Anthoine Gènevois truche-
« man de Mr Sanson demeura en terre pour faire mettre
« d'accord les deux que je vous ay déjà nommés et
« encore corrompre un des corporalz de là dedans ce
« qu'il fit; ce corporal donna assignation aud. Marc
« Antoine pour le faire parler à Mr Sanson, ce qui fit has-
« ter Mr Sanson le lendemain pour luy aller parler et ne
« mener que douze hommes avec luy. Et à cause que
« ce mesme jour avoit eu nouvelle que debvoit venir
« un marabout à la Calle me pria d'y demeurer, me
« promettant que incontinant qu'il aurait accepté et
« traicté avec ce corporal, me venir prendre avec ma
« troupe et exécuter l'affaire. Le soir allasmes soupper
« au Dragon, que jamais n'ay veu homme plus joyeux
« à faire des brindes au Roy de France et avoir mis par
« nom supposé à Tabbarque la Belle; et tous fismes brin-
« des à la Belle; le soir partit et alla passer devant Ta-
« barque et s'en alla au Cau Nègre et leva le pauvre
« Marmery et le mena avec luy et le soir aborda terre
« à Tabarque pour aller parler au corporal. Et comme
« Marc Antoine feut à terre, il y avait cinquante mous-
« quetaires cachés et disparèrent tout à coup; eulx s'alar-
« garent et se croyant sauver trouverent les quatre fré-
« gattes dud. Tabarque qui les poursuivirent en luy
« criant — ameine Mr Sanson — et luy disoit a largue;
« tirarent plusieurs mousquetades et vindrent à l'abor-
« dage, là où Mr Sanson eut une mousquetade (qui) lui

« emporte toutes les machoires, tout le monde se jeta
« à la mer, qui tué, qui blessé ; treuvèrent le lendemain,
« comme le fragate alloit fairē la descouverte, le pauvre
« Mr Sanson encore en vie avec toute la maschoire em-
« portée et deux autres coups, un à la cuisse et l'autre
« au bras, tellement qu'il mourut incontinant, et on mis
« sa teste sur une bique (sic) en marme et le corps à la
« mer avec tous les autres, et voilà la fin de cette affaire.
« Je vous prieray faire trouver bon à Mr Luques de Ga-
« zilles de laisser prendre à ma femme six mesures bled
« comme fait le capp^{ne} le Bar sans luy mettre en compte
« à cause que j'en suis débiteur au livre de Mr Vermeilh.
« Je vous prie regarder à tout ce que jē vous pourray
« servir. Je vous prie de m'advertir comme je pourray
« me gouvener pour avoir payement de mes salaires.
« Mes fils vous salluent et moy prie Dieu vous donner
« le comble de vos désirs, vous salluant et tous ceux de
« votre maison, demeurant monsieur vostre très humble
« et affectionné serviteur. D'Arbousset. De la Calle, le
« 13^o may 1633. — *Et au-dessus est escript.* A Monsieur,
« Monsieur Paulon Machoin marchand. A Marseille. »

Puisse la publication de ce naïf récit dû à la plume inexperte de son lieutenant provoquer soit à Tabarca, soit à Tunis un hommage public à la mémoire d'un homme héroïque et généreux qui fut un grand patriote.

L. POINSSOT.

*Directeur des Antiquités
et Arts de Tunisie.*

